

---

# ***A V I S   P U B L I C***

---

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné que le conseil d'administration du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets adoptera, lors de sa séance ordinaire qui se tiendra le 24 novembre 2020, à 18 h 30, à la salle 1 du Centre administratif de Dolbeau-Mistassini sis au 1950, boulevard du Sacré-Cœur, des modifications mineures à son règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration. Le nouveau règlement relatif aux règles de fonctionnement du conseil d'administration sera également adopté lors de cette séance.

Cet avis public est fait conformément à l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique.

Donné à Dolbeau-Mistassini, le 21<sup>e</sup> jour d'octobre 2020.

La secrétaire générale,

Annie Tremblay, avocate  
Service du secrétariat général et des communications